

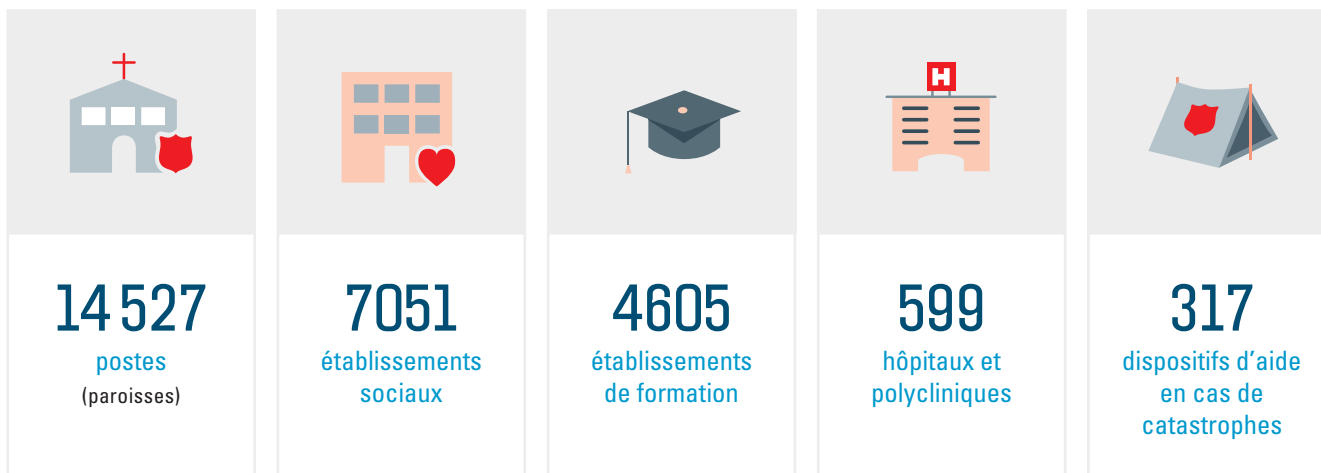
alive



armedusalut.ch/rapportannuel

Rapport annuel et financier 2017 | Armée du Salut Suisse

L'Armée du Salut dans le monde



Mot de bienvenue

Alive – vivant, jeune et trépidant. Ce ne sont pas exactement les adjectifs dont on affublerait l'Armée du Salut, n'est-ce pas ? Alors, venez assister à un concert d'alive-teens. Voilà plus de 20 ans que la chorale d'adolescents chante et danse chaque été et qu'elle fait vibrer le cœur des villes suisses à l'occasion de sa tournée. Son message : « Dans chaque situation de la vie, il y a de l'espoir. » Et c'est incontestablement ce à quoi tient l'Armée du Salut dans son ensemble.

*Commissaire Massimo Paone
Chef de territoire*

Image: Werner Tschan



armedusalut.ch/rapportannuel

alive : le rapport annuel en ligne 2017 de l'Armée du Salut

Découvrez l'Armée du Salut Suisse, Autriche & Hongrie par des vidéos, interviews, photos, chiffres et articles.

► Born to praise



Le projet de musique alive a fêté en 2017 son jubilé des 20 ans : ce qui a commencé dans les années 1990 comme un mini-musical de l'Armée du Salut, est devenu un camp de vacances événementiel impressionnant avec musique en live et des concerts en ville. Pour l'anniversaire, le CD « Born to praise » est sorti.

► L'Armée du Salut en prison



Avec l'exposition annuelle 2017 au Musée, l'Armée du Salut souligne son engagement pour des personnes incarcérées et leurs familles. Regardez avec nous derrière les barreaux.

► HandsOn



Le projet-pilote HandsOn à Liebefeld permet, depuis 2017, à 30 requérants d'asile de travailler et d'apprendre. Derrière les célèbres sacoches qu'ils fabriquent se cachent des destins tragiques et l'envie de s'intégrer sur le marché du travail. Rejoignez-nous en ligne !

Organes de gestion



Daniel Röthlisberger

Sergent Philipp Steiner

Lieutenant-colonelle Marianne Meyner

Commissaire Massimo Paone
(Président du Conseil de fondation)

Commissaire Jane Paone

Major Jacques Donzé

Sergent Andreas Stettler

Major Erika Zimmermann
(Secrétaire société & famille)

Major Daniel Imboden

DIRECTION

Lieutenant-colonelle Marianne Meyner (Responsable) depuis le 1.6.2017 | Secrétaire en chef, CEO

Lieutenant-colonel Allan Hofer (Responsable) jusqu'au 31.3.2017 | Secrétaire en chef (*pas visible*)

Commissaire Jane Paone | depuis le 1.9.2014
Présidente territoriale société & famille, Cheffe du Département S & F

Daniel Röthlisberger | depuis le 1.2.2011
Chef du Département de l'œuvre sociale

Sergent Philipp Steiner | depuis le 1.8.2014
Chef du Département marketing & communication

Major Jacques Donzé | depuis le 1.10.2013
Chef du Département de l'évangélisation

Sergent Andreas Stettler | depuis le 1.5.2010
Chef du Département gestion & finances

Major Daniel Imboden | depuis le 1.9.2017
Chef du Département du personnel

Major Daniela Zurbrügg | jusqu'au 31.8.2017
Cheffe du Département du personnel (*pas visible*)

Image: L. Geissler

CONSEIL DE FONDATION

Commissaire Massimo Paone (Président) | depuis le 1.9.2014 | Chef de territoire

Commissaire Birgitte Brekke | jusqu'au 31.12.2017 | Secr. internationale pour la Zone Europe, QGI

Commissaire Johnny Kleman | depuis le 1.1.2018 | Secr. international pour la Zone Europe, QGI

Markus Christen | depuis le 19.6.2009 | Responsable finances / controlling Lindenhofgruppe

Peter Dubach | depuis le 7.9.2012 | Gérant Home Instead Bodensee

Matthias Fuhrer | depuis le 20.3.2015 | Gérant Senevita Lindenbaum

Thierry Pittet | depuis le 1.9.2015 | Propriétaire T. Pittet - techniques et ingénierie bâtiments

Major Mariette Streiff | depuis le 7.9.2012 | Secrétaire société & famille, Division Romande

Major Markus Walzer | depuis le 17.6.2011 | Responsable du Poste de Berne

Christine Baleydiar | depuis le 9.6.2017 | Master of Public Administration MPA

COMMISSION DE PLACEMENT

Sergent Andreas Stettler (Responsable) | Économiste d'entreprise ESCEA

Lieutenant-colonelle Marianne Meyner
Secrétaire en chef | depuis le 1.6.2017

Lieutenant-colonel Allan Hofer | Secrétaire en chef | jusqu'au 31.3.2017

Mario Rusca | Économiste d'entreprise ESCEA

Karin Haldimann | Économiste d'entreprise HES, experte-comptable dipl.

Bernhard Christen | MAS Corporate Finance

Philippe Jacober | CFA, lic. rer. publ. HSG (conseiller Complementa)

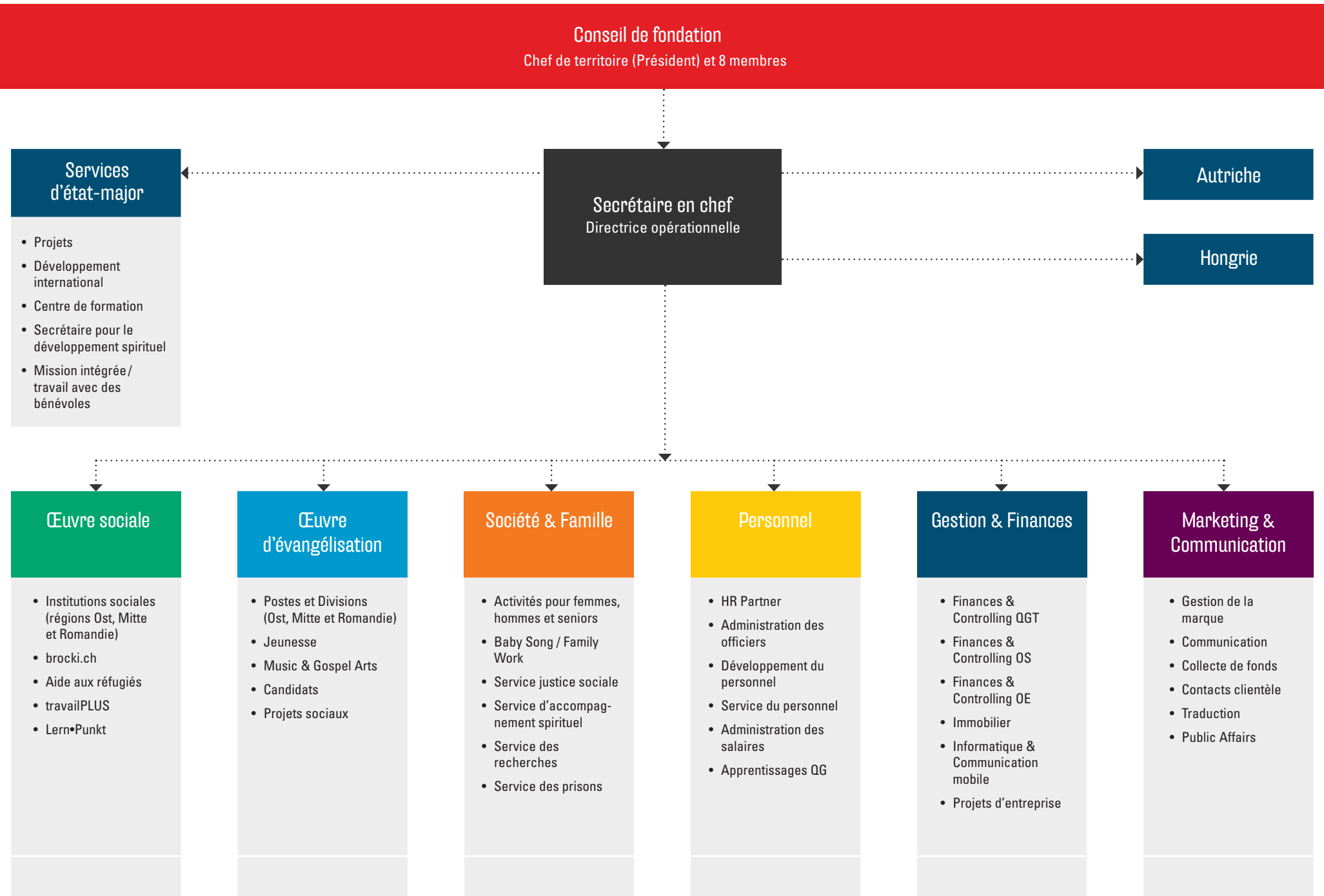
CONSEIL D'AUDIT

Markus Christen
(Responsable) |
Expert-comptable dipl.

David Schmid
Économiste dipl. ES

Richard Widmer
Lic. rer. pol.

Organigramme



L'Armée du Salut en Suisse



3758 membres

139 officiers actifs

1954 employés



Bénévolat

Sans le travail de nombreux volontaires, l'Œuvre ne pourrait être accomplie.

Travail bénévole :

53 912 jours

Travail bénévole à l'Armée du Salut de Dagmersellen seulement (durant 8 mois)

2000 heures

► Plus concernant l'Armée du Salut de Dagmersellen: armedusalut.ch/rapportannuel

TRAVAIL SOCIO-PASTORAL



55
postes
(paroisses)



131 592
visiteurs
de cultes



147 487
repas
distribués

29 offres sociales

(bureaux sociaux, services des visites, logements accompagnés, centres de quartier, repas communautaires, foyers de passage, maisons de vacances et de camps, structures de jour, groupes de jeu, brockino)

alive



Au cours des 20 ans de la chorale d'adolescents alive :

1183 participants adolescents aux camps

16 800 litres de thé préparés

150 concerts organisés

► Plus concernant le jubilé alive : armedusalut.ch/rapportannuel

Babysong



16 977
enfants
participant

10 741
entretiens
pastoraux

BROCKI.CH



19
brocantes





240 000
articles vendus
(moyenne par filiale)

ŒUVRE SOCIALE

		
4 foyers pour hommes et femmes	9 foyers pour personnes handicapées	6 foyers pour enfants et crèches
4 établissements médico-sociaux	3 structures de logement accompagné	5 foyers de passage
32 433 nuitées dans les Accueils de nuit	5 ateliers pour personnes handicapées	150 places de travail d'intégration (en coopération avec travailPLUS, projets sociaux, services sociaux, AI, des ORP, des programmes d'occupation pour réfugiés, etc.)
3500 sacs produits de bâches publicitaires (HandsOn)	4 nombre de sites travailPLUS (insertion professionnelle)	

► Plus concernant l'activité de HandsOn : armedusalut.ch/rapportannuel

AIDE AUX RÉFUGIÉS


13 centres d'accueil temporaire

700 appartements loués pour l'hébergement de réfugiés
3 sites Lern•Punkt (cours de langue)

Rapport financier 2017

consolidé selon swiss GAAP RPC

TABLE DES MATIÈRES

Bilan consolidé	8
Compte d'exploitation consolidé	8
Tableau de flux de trésorerie consolidé	9
Tableau sur la variation du capital consolidé	10
Annexe aux comptes annuels	11
1. Principes appliqués en matière d'établissement des comptes	11
2. Explications relatives au bilan	14
3. Explications relatives au compte d'exploitation	16
4. Autres informations	18
Rapport de l'organe de révision	19

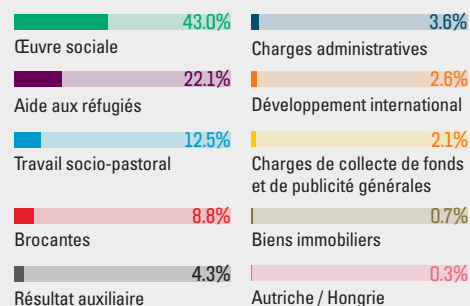
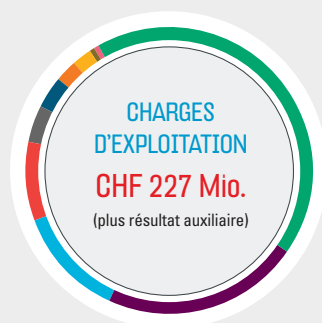
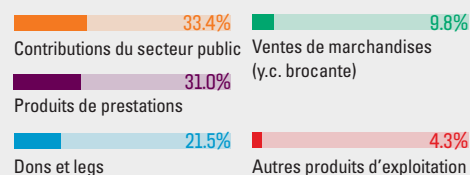
BILAN CONSOLIDÉ

au 31 décembre

	Remarque	2017 KCHF	2016 KCHF
ACTIF			
Liquidités		47'153	50'836
Créances résultant de livraisons et de prestations		6'358	5'732
Autres créances à court terme	2.1	7'725	14'102
Stocks		887	1'036
Comptes de régularisation actifs	2.2	10'497	10'126
Actif circulant		72'620	81'832
Immobilisations financières	2.3	250'695	236'013
Immobilisations corporelles	2.4	256'973	246'750
Immobilisations incorporelles	2.4	739	188
Actif immobilisé		508'407	482'951
TOTAL ACTIF		581'027	564'783
PASSIF			
Dettes résultant de livraisons et de prestations	2.5	5'350	7'436
Autres dettes à court terme	2.6	19'086	22'064
Provisions à court terme	2.7	770	2'006
Comptes de régularisation passifs	2.8	10'218	7'153
Engagements à court terme		35'424	38'659
Dettes financières à long terme	2.9	8'850	8'600
Contributions des pouvoirs publics – Immobilier	2.10	15'607	16'335
Provisions à long terme	2.7	1'981	0
Engagements à long terme		26'438	24'935
Capital des fonds		156'935	164'033
Capital de base / capital de fondation		316	316
Capital lié		319'432	296'623
Capital libre		42'482	40'217
Résultat de l'exercice		0	0
Capital de l'organisation		362'230	337'156
TOTAL PASSIF		581'027	564'783

COMPTE D'EXPLOITATION CONSOLIDÉdu 1^{er} janvier au 31 décembre

	Remarque	2017 KCHF	2016 KCHF
Dons	3.1	33'935	39'702
Héritages/legs	3.2	15'002	13'042
Donations reçues		48'937	52'744
Contributions du secteur public	3.3	76'058	77'179
Produits de prestations de service	3.4	70'438	66'645
Ventes de marchandises	3.5	22'359	21'585
Autres produits d'exploitation	3.6	9'668	10'518
Produits des livraisons et prestations		102'465	98'748
Produits d'exploitation		227'460	228'671
Contributions et donations versées	3.7	-32'288	-28'405
Charges de personnel	3.7	-127'654	-123'988
Charges d'exploitation	3.7	-46'714	-48'868
Amortissements	3.7	-11'112	-10'954
Charges d'exploitation	3.7	-217'768	-212'215
Résultat d'exploitation		9'692	16'456
Résultat financier	3.8	7'518	1'415
Résultat avant variation du capital des fonds		17'210	17'871
Variation du capital des fonds	3.9	7'864	5'481
Résultat annuel (avant allocations au capital de l'organisation)		25'074	23'352
Variation du capital lié	3.10	-22'809	-19'688
Variation du capital libre	3.11	-2'265	-3'664
		0	0



Remarques concernant les graphiques

Produits d'exploitation: produits d'exploitation selon le genre de produits

Charges d'exploitation: charges d'exploitation selon les activités

Résultat auxiliaire: résultat provenant du résultat financier, des mouvements de capitaux et de fonds. La présentation des valeurs brutes se trouve dans l'annexe sous les commentaires 3.8 à 3.11.

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

	2017 KCHF	2016 KCHF
-/+ Résultat avant variation du capital des fonds	17'210	17'871
+ Amortissements	11'112	10'954
+/- Augmentation/diminution des provisions	745	2'006
- Dissolution des contributions des pouvoirs publics à des investissements	-1'252	-1'404
+ Charges d'intérêt des fonds	766	430
+/- Autres charges/produits sans incidence sur les fonds	-1'271	-9'650
-/+ Bénéfice net/perte nette sur les ventes d'immobilisations	-275	-519
-/+ Bénéfice net/perte nette sur les immobilisations financières et les titres	-5'668	765
-/+ Augmentation/diminution des créances	5'751	-7'530
-/+ Augmentation/diminution des stocks	149	202
-/+ Augmentation/diminution des comptes de régularisation actifs	-371	-2'269
+/- Augmentation/diminution des dettes à court terme	-5'064	7'927
+/- Augmentation/diminution des comptes de régularisation passifs	3'065	433
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'exploitation	24'897	19'216
- Investissements dans des immobilisations corporelles	-20'449	-17'223
+ Désinvestissements d'immobilisations corporelles	654	1'758
- Investissements dans des immobilisations financières	-59'434	-47'021
+ Désinvestissements d'immobilisations financières	50'980	49'255
- Investissements dans des immobilisations incorporelles	-855	-162
+ Désinvestissements d'immobilisations incorporelles	0	-29
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement	-29'104	-13'422
+/- Contribution des pouvoirs publics à des investissements	524	33
Flux de trésorerie résultant de l'activité de financement	524	33
Variation des liquidités	-3'683	5'827
Etat des liquidités au 1.1	50'836	45'009
Etat des liquidités au 31.12	47'153	50'836
Justification variation des liquidités	-3'683	5'827

Remarques concernant le tableau de flux de trésorerie consolidé

Le tableau de flux de trésorerie retrace l'évolution des liquidités, en distinguant les facteurs activité d'exploitation, d'investissement et de financement. Le tableau de flux de trésorerie est établi selon la méthode indirecte. Les investissements et désinvestissements en immobilisations financières ont été présentés à leur valeur brute. Le résultat sans influence monétaire des immobilisations financières a été ajusté dans les flux financiers provenant de l'activité d'exploitation.

TABLEAU SUR LA VARIATION DU CAPITAL CONSOLIDÉ

2017

Année 2017	Etat 1.1	Augmen- tation	Diminu- tion	Transfert	Variation avant intérêts	Intérêts	Etat 31.12
	KCHF	KCHF	KCHF	KCHF	KCHF	KCHF	KCHF
Fonds Œuvre sociale	60'750	7'768	-10'083	4'285	1'970	296	63'016
Fonds Travail socio-pastoral	57'697	5'841	-12'032	863	-5'328	311	52'680
Fonds développement international	7'212	4'163	-5'477	0	-1'314	0	5'898
Fonds Brocante	1'444	2'820	-914	0	1'906	5	3'355
Fonds projets – général	6'479	0	-517	2'571	2'054	45	8'578
Fonds projets – régions	24'188	1'893	-1'479	-7'669	-7'255	89	17'022
Autres fonds	6'263	680	-527	-50	103	20	6'386
TOTAL CAPITAL DES FONDS	a 164'033	23'165	-31'029	0	-7'864	766	156'935
Capital de base / capital de fondation	316	0	0	0	0	0	316
Capital lié activités	b 72'607	3'015	-8'145	0	-5'130	0	67'477
Capital de dotation – Immobilier	c 157'589	15'161	-5'229	496	10'428	0	168'017
Projets immobiliers	d 35'541	6'871	-188	3'970	10'653	0	46'194
Réserve de fluctuation de valeur	e 15'448	0	0	-2'664	-2'664	0	12'784
Risques d'assurance	f 2'636	131	-110	0	21	0	2'657
Projets généraux	g 12'802	13'540	-2'237	-1'802	9'501	0	22'303
Total capital lié	296'623	38'718	-15'909	0	22'809	0	319'432
Capital libre	h 40'217	2'265	0	0	2'265	0	42'482
TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION	337'156	40'983	-15'909	0	25'074	0	362'230

TABLEAU SUR LA VARIATION DU CAPITAL CONSOLIDÉ

2016

Année 2016	Etat 1.1	Augmen- tation	Diminu- tion	Transfert	Variation avant intérêts	Intérêts	Etat 31.12
	KCHF	KCHF	KCHF	KCHF	KCHF	KCHF	KCHF
Fonds Œuvre sociale	62'177	3'588	-5'334	178	-1'568	141	60'750
Fonds Travail socio-pastoral	51'545	4'715	-10'090	11'289	5'914	238	57'697
Fonds développement international	8'747	514	-2'058	0	-1'544	9	7'212
Fonds Brocante	802	1'411	-720	-50	641	1	1'444
Fonds projets – général	16'599	84	-1'282	-8'939	-10'137	17	6'479
Fonds projets – régions	23'564	4'324	-1'227	-2'494	603	21	24'188
Autres fonds	5'650	1'317	-723	16	610	3	6'263
TOTAL CAPITAL DES FONDS	a 169'084	15'953	-21'434	0	-5'481	430	164'033
Capital de base / capital de fondation	316	0	0	0	0	0	316
Capital lié activités	b 73'605	3'132	-4'130	0	-998	0	72'607
Capital de dotation – Immobilier	c 143'714	9'528	-4'929	9'276	13'875	0	157'589
Projets immobiliers	d 30'109	3'847	-432	2'017	5'432	0	35'541
Réserve de fluctuation de valeur	e 16'711	0	0	-1'263	-1'263	0	15'448
Risques d'assurance	f 2'676	104	-144	0	-40	0	2'636
Projets généraux	g 10'120	14'856	-2'144	-10'030	2'682	0	12'802
Total capital lié	276'935	31'467	-11'779	0	19'688	0	296'623
Capital libre	h 36'553	3'664	0	0	3'664	0	40'217
TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION	313'804	35'131	-11'779	0	23'352	0	337'156

Remarques sur le tableau sur la variation du capital

- a) Le capital des fonds est rémunéré conformément au taux de renchérissement prévu par l'Office fédéral de la statistique au 30 novembre. Celui-ci se montait à +0,5% pour l'exercice sous revue (exercice précédent -0,4%). En cas de prévision de taux négatif, les fonds sont rémunérés au taux minimal de 0,1% (exercice précédent 0,1%). Les charges d'intérêt sont débitées du revenu financier net. En ce qui concerne les transferts de fonds, il s'agit principalement de transferts pour le financement de projets immobiliers dans le domaine du travail socio-pastoral et de l'œuvre sociale.
- b) Le capital lié activités contient principalement les fonds générés par les institutions, les postes et l'aide aux réfugiés. Ce capital est affecté exclusivement à leurs activités.
- c) La rubrique capital de dotation immobilier est un type particulier de capital lié. Il s'agit de dons et héritages octroyés pour financer des projets immobiliers. Le capital de dotation immobilier est dissout sur toute la durée d'utilisation du bien immobilier avec effet sur le résultat.
- d) Le capital affecté aux projets immobiliers est consacré aux investissements et aux frais d'entretien courants (entretien et réparations) de biens immobiliers.
- e) La réserve de fluctuation de valeur sert à amortir les risques de fluctuation de la valeur du portefeuille des titres. Le transfert permet un ajustement sur les objectifs visés pour la réserve de fluctuation.
- f) Le capital lié risques d'assurance est un fonds affecté à la couverture des risques d'assurances internes.
- g) Le capital lié projets généraux est principalement alimenté par des héritages sans affectation et est affecté aux différentes activités conformément au règlement sur les héritages
- h) Le capital libre constitue, avec le capital de la fondation, les fonds propres de l'Armée du Salut Suisse au sens strict du terme.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2017

1. PRINCIPES APPLIQUÉS EN MATIÈRE D'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES

1.1. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Les comptes consolidés de l'Armée du Salut Suisse se fondent sur les comptes annuels au 31 décembre 2017 des sociétés du groupe, qui sont établis selon des directives uniformes. La comptabilité de l'Armée du Salut Suisse est tenue conformément aux Recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Organisation à but non lucratif au sens des Swiss GAAP RPC, l'Armée du Salut Suisse est soumise en particulier à la norme Swiss GAAP RPC 21, remaniée en 2014 et entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016. Les comptes d'exploitation sont présentés d'après la méthode de l'affectation des charges par nature. Les comptes consolidés se fondent sur des valeurs économiques et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat (true and fair view).

1.2. ACTIVITÉS DE L'ARMÉE DU SALUT

L'Armée du Salut est un mouvement international luttant contre la misère et les inégalités dans le monde. La foi chrétienne constitue le fondement et la motivation de son action. Elle accompagne des personnes de tous âges qui sont dans le besoin ou qui aspirent à la guérison complète, indépendamment de leur origine sociale ou culturelle.

LES ACTIVITÉS DE L'ARMÉE DU SALUT SUISSE COMPRENNENT LES TÂCHES SUIVANTES:

TRAVAIL SOCIO-PASTORAL

- 3 divisions (directions régionales, suivi de projets)
- 55 postes (paroisses locales disposant d'un mandat socio-diaconal) y compris le projet pays de Lucerne
- 29 projets sociaux (bureaux sociaux, services des visites, logements accompagnés, centres de quartier, repas communautaires, structures d'accueil de nuit, maisons de camps et de vacances, structures journalières, garderies, Brockino)
- 2 foyers de passages
- Travail parmi les enfants et les jeunes
- Centre de formation
- Société & famille
- Service des prisons + projet soutien aux proches
- Rahab (travail dans les milieux de la prostitution)
- Service des recherches

ŒUVRE SOCIALE

- 3 régions (directions régionales et suivis de projets)
- 9 foyers pour personnes handicapées, 5 ateliers pour personnes handicapées, 4 foyers pour hommes ou pour femmes, 5 foyers de passage, 4 établissements médico-sociaux, 2 crèches, 3 foyers pour enfants, 1 foyer pour enfants et jeunes handicapés, 1 foyer pour jeunes femmes, 1 maison d'hôte
- Structure de «Logement accompagné» sur 3 sites

- TravailPlus (insertion professionnelle sur 4 sites)
- Aide et soins psychiatriques à domicile

AIDE AUX RÉFUGIÉS

- 13 centres d'accueil temporaire
- 1 service pour l'hébergement de réfugiés reconnus
- Lernpunkt (Cours de langue sur 3 sites)
- 5 coordinations intercommunales pour l'accueil de demandeurs d'asile
- 1 service immobilier
- 1 insertion professionnelle dans le domaine de l'asile

BROCANTES

- 19 brocantes

DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Cette activité comprend le suivi des projets et la contribution financière de l'Armée du Salut Suisse dans les pays du Sud. Avec différents partenaires, celle-ci soutient des projets d'aide au développement, surtout dans les domaines de la santé, de l'aide sociale, de l'amélioration des revenus et de la formation. Le secteur Développement international publie son propre rapport annuel circonstancié.

AUTRICHE ET HONGRIE

2 directions régionales et suivis de projets, 7 institutions pour femmes et hommes, 10 offres sociales (logements accompagnés, soupe populaire, lieux de séjours pour personnes sans abri, garderies) et 7 postes (églises avec mandat socio-diaconal). Le Quartier Général international de l'Armée du Salut à Londres a confié à l'Armée du Salut Suisse le suivi du travail de l'Armée du Salut en Autriche et en Hongrie. Les charges pour les projets figurant aux comptes correspondent à la contribution aux projets versée par la Suisse.

BIENS IMMOBILIERS

Les immeubles de l'Armée du Salut Suisse sont affectés pour l'essentiel à des buts d'exploitation. Les charges d'immeubles sont comptabilisées comme charges des projets au prorata de l'utilisation que ceux-ci en font. Les locaux loués à des tiers, dans les immeubles à affectation mixte, sont mentionnés dans l'activité Biens immobiliers.

1.3. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

La consolidation du capital se fait selon la méthode anglo-saxonne, dans le but de présenter le capital d'organisation comme si le groupe était une seule et même entreprise. Les entreprises de l'Armée du Salut rentrant dans le périmètre de consolidation n'ont pas de plus-value ou de moins-value lors de la première consolidation. Dirigées de façon uniforme par l'organe suprême de l'Armée du Salut en Suisse, les institutions de l'Armée du Salut sont incluses dans le périmètre de consolidation dès le jour de l'acquisition ou de la constitution. À cette date, les actifs et les passifs sont évalués selon des principes appliqués à l'ensemble du groupe.

LA CONSOLIDATION SE FAIT SELON LA MÉTHODE SUIVANTE:

Les entités juridiques dans lesquelles l'Armée du Salut détient directement ou indirectement plus de 50% du capital ou des droits de vote et/ou dont elle assure la direction et détient le contrôle sont entièrement consolidées. Les actifs et les passifs, les produits et les charges sont ainsi consolidés à 100% dans les comptes annuels. Les créances, dettes, produits et charges internes sont compensés.

1.4. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Société	Siège	Capital (KCHF)		Participation
		2017	2016	
Fondation Armée du Salut Suisse	Berne	316	316	
FONDATION MARGUERITE ATLAS	Genève	2'800	2'800	a)
Fondation Prébarreau Carnal	Bôle	2'453	2'453	a)
Fondation Résidence Amitié	Genève	327	327	a)
Fondation von Speyr-Boelger	Bâle	0	1'533	a)

Conformément au contrat de fusion du 12.06.2017, la reprise des actifs et passifs (au 01.01.2017) de la fondation von Speyr-Boelger par la fondation Armée du Salut Suisse a été finalisée. En 2016, la fondation von Speyr-Boelger était incluse dans le périmètre de consolidation.

Lors de l'exercice précédent, la société coopérative Armée du Salut Œuvre sociale a transféré ses actifs et ses passifs (capital étranger) à la Fondation Armée du Salut Suisse selon le contrat de transfert de patrimoine du 20 juin 2016. La société coopérative Armée du Salut Œuvre sociale a été liquidée par la suite. En 2015, la société coopérative Armée du salut Œuvre sociale était incluse dans le périmètre de consolidation.

a) Ces fondations sont sous l'influence prépondérante (via le Conseil de fondation) de la Direction de l'Armée du Salut Suisse et sont entièrement consolidées.

1.5. PRINCIPES ESSENTIELS D'ÉTABLISSEMENT DU BILAN ET D'ÉVALUATION

La présentation des comptes consolidés se fonde en principe sur les coûts d'acquisition ou de fabrication ou, si celle-ci est inférieure, sur la valeur vénale (principe de la valeur minimale). Le principe de l'estimation individuelle des actifs et des passifs s'applique.

1.5.1. LIQUIDITÉS

Les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale et comprennent l'avoir en caisse, l'avoir en banque et les placements financiers à court terme dont la durée restante est de 90 jours au plus.

1.5.2. CRÉANCES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS, AUTRES CRÉANCES À COURT TERME ET COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIFS

Les créances résultant de livraisons et de prestations, les autres créances à court terme et les comptes de régularisation actifs découlant de l'activité ordinaire ayant une durée résiduelle d'un an au plus sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les risques de défaillance sont pris en compte par des correctifs de valeur individuels et forfaitaires. Des correctifs de valeur forfaitaires sont constitués pour les postes dont la valeur n'a pas déjà été corrigée. Ils se fondent sur l'hypothèse selon laquelle le risque de défaillance augmente avec le retard de paiement de la créance.

1.5.3. STOCKS

Les marchandises et autres stocks sont évalués au prix de revient ou au prix de marché net, si celui-ci est inférieur. Les escomptes sont traités comme des réductions de la valeur d'achat.

1.5.4. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières contiennent les titres détenus aux fins de placement à long terme, les prêts à long terme et les réserves de cotisations d'employeur. Les titres sont évalués à leur valeur du marché actualisée. Les prêts à long terme sont évalués à leur valeur nominale. Les risques de défaillance sont pris en compte par des correctifs de valeur individuels et forfaitaires. Les réserves de cotisations d'employeur sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

RÉSERVE DE FLUCTUATION DE VALEUR

La réserve de fluctuation de valeur vise à compenser les effets d'une période négative prolongée sur les marchés financiers et de garantir que l'Armée du Salut Suisse ne rencontre pas de difficultés financières en raison de la stratégie de placement choisie. Cette stratégie est établie par le Conseil de fondation. La valeur cible de la réserve de fluctuation nécessaire est calculée annuellement selon un modèle statistique basé sur une méthode d'analyse des risques. La stratégie actuelle de placement établit une valeur cible correspondant à 3,5% des titres et liquidités (exercice précédent 3,5%).

1.5.5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif à leurs coûts d'acquisition, après déduction des amortissements nécessaires. L'amortissement se fait de façon linéaire sur la durée d'utilisation définie. Les immeubles donnés à l'Armée du Salut sont portés au bilan à leur valeur vénale au moment de l'inscription au registre foncier, estimée avec prudence, puis amortis de façon ordinaire à compter de cette date. Les intérêts débiteurs dus sur la construction d'immobilisations corporelles sont comptabilisés comme charges dans l'exercice où ils sont exigibles. Les contributions aux investissements reçues des pouvoirs publics ne sont pas imputées aux actifs immobilisés, mais comptabilisées comme dettes à long terme (contributions des pouvoirs publics – Immobilier) et dissoutes sur la durée d'utilisation des biens immobiliers. La durée estimée d'utilisation des immobilisations est la suivante:

Biens	Durée d'utilisation prévue
Terrains et immobilisations en construction	Amortissement uniquement en cas de dépréciation
Bâtiments	
Immeubles d'habitation	50 ans
Locaux communautaires (postes)	50 ans
Foyers d'habitation, maisons d'hôtes, brocantes	40 ans
Systèmes de communication	4 ans
Équipements d'exploitation	
– Équipements fixes	8 ans
– Meubles	8 ans
– Véhicules utilitaires	8 ans
– Véhicules de tourisme	5 ans
Immobilisations incorporelles	4 ans

1.5.6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Ce poste comprend pour l'essentiel des logiciels informatiques. Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif lorsqu'elles sont clairement identifiables, que les coûts peuvent être déterminés de manière fiable et qu'elles procurent un avantage mesurable sur plusieurs années à l'entreprise. Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leurs coûts d'acquisition, après déduction des amortissements et correctifs de valeur nécessaires. La durée d'utilisation des logiciels informatiques est de 4 ans.

1.5.7. DÉPRÉCIATIONS (IMPAIRMENT)

La valeur intrinsèque des actifs à long terme est évaluée à chaque date de clôture du bilan. S'il existe des indices de dépréciation, un calcul de la valeur réalisable est effectué (impairment test). Si la valeur comptable de l'actif dépasse la valeur réalisable, on effectue une adaptation avec effet sur le résultat par le biais d'amortissements extraordinaires.

1.5.8. DETTES À COURT ET LONG TERMES

Les dettes résultant de livraisons et de prestations, les autres dettes à court terme, les comptes de régularisation passifs, les dettes financières à long terme et les contributions des pouvoirs publics Immobilier sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les contributions de la Confédération, des cantons et des communes à des investissements pour des projets immobiliers sont dissoutes sur la durée convenue de leur affectation. À défaut, les contributions sont dissoutes conformément à la durée d'amortissement ou d'utilisation.

1.5.9. PROVISIONS

Les provisions sont inscrites quand il existe une probable obligation motivée par un événement passé, dont la hauteur et/ou l'échéance est incertaine, mais peut être estimée. L'évaluation des provisions est basée sur l'estimation de la sortie de trésorerie nécessaire au règlement de l'obligation.

1.5.10. CAPITAL DES FONDS

Les fonds affectés découlent soit de la volonté explicite du donateur, soit des circonstances de la donation qui impliquent une affectation par le donateur.

1.5.11. CAPITAL DE L'ORGANISATION

Le capital de l'organisation englobe les fonds utilisables dans le cadre de l'objet de la fondation. Les capitaux auxquels l'Armée du Salut Suisse impose elle-même une affectation sont comptabilisés comme capital lié dans le capital de l'organisation.

1.5.12. ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE PRÉVOYANCE DU PERSONNEL

Les employés et anciens employés perçoivent différentes prestations de prévoyance du personnel ou rentes de vieillesse, conformes aux dispositions légales. L'Armée du Salut Suisse est affiliée à la Fondation de prévoyance Armée du Salut Suisse et ne supporte pas elle-même de risques. Cette institution de prévoyance est financée par des cotisations de l'employeur et des employés. Les répercussions économiques de l'institution de prévoyance sur l'Armée du Salut Suisse sont estimées chaque année. Un avantage économique est inscrit à l'actif lorsqu'il est autorisé et envisagé d'utiliser l'excédent de couverture de l'institution de prévoyance pour les futures charges de prévoyance de l'Armée du Salut Suisse. Un engagement découlant des institutions de prévoyance est inscrit au passif lorsque les conditions de constitution d'une provision sont remplies. Les réserves de cotisation de l'employeur sont enregistrées à l'actif («Immobilisations financières»). Les modifications de l'avantage ou de l'engagement économique sont comptabilisées avec effet sur le résultat dans les charges du personnel, au même titre que les cotisations de la période.

1.5.13. DEVICES ÉTRANGÈRES

La conversion de positions en devises étrangères se fait selon la méthode du cours du jour. Les actifs et les dettes sont calculés au cours du jour de la clôture du bilan. Les transactions en devises étrangères sont calculées au cours du jour de la transaction. Les gains et les pertes de change résultant de la conversion des devises étrangères vont dans le résultat financier.

1.5.14. COMPTE D'EXPLOITATION

Le compte d'exploitation consolidé est structuré selon la méthode de l'affectation des charges par nature. Les charges et produits sont séparés selon le principe du produit brut.

1.5.15. LES SOURCES DE REVENUS ET LEUR COMPTABILISATION DONATIONS REÇUES

Le produit des dons et héritages est comptabilisé à la date d'entrée du paiement. La comptabilisation du produit des biens immobiliers hérités ou donnés s'effectue à la date d'inscription au registre foncier à une valeur de marché estimée avec prudence.

Les héritages et legs affectés ainsi que leurs produits sont versés aux fonds affectés respectifs de l'Armée du Salut Suisse. Les héritages servant aux objectifs généraux de l'Armée du Salut ont été affectés au capital de l'organisation (Capital lié Projets généraux).

Les contributions du secteur public et les produits nets des livraisons et prestations (revenus des prestations de service, ventes de marchandises et autres produits d'exploitation) sont enregistrés dans la période au cours de laquelle la prestation est fournie, quand le montant des recettes et des coûts peut être déterminé de manière fiable et qu'il est vraisemblable que l'Armée du Salut en retire un avantage économique. Les produits des prestations de service s'entendent après déduction des notes de crédit, des déductions sur le chiffre d'affaires et des impôts sur le chiffre d'affaires.

2. EXPLICATIONS RELATIVES AU BILAN AU 31.12. (EN KCHF)

2.1. AUTRES CRÉANCES À COURT TERME

	2017	2016
Autres créances à court terme envers des tiers	1'869	1'826
Autres créances à court terme envers la Confédération, les cantons et les communes	5'845	6'082
Autres créances à court terme envers des parties liées	11	6'194
Total autres créances à court terme	7'725	14'102

Lors de l'exercice précédent, les autres créances à court terme envers des parties liées comprenaient un paiement anticipé de primes à la fondation de prévoyance de l'Armée du Salut Suisse pour CHF 6.1 mio.

2.2. COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIFS

	2017	2016
Créances résultant de frais de chauffage et d'exploitation – Immobilier	1'333	1'207
Autres comptes de régularisation actifs	9'164	8'919
Total comptes de régularisation actifs	10'497	10'126

2.3. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

2.3.1. TITRES

	2017	2016
Créances marché monétaire	94'284	78'000
Obligations en CHF	56'350	59'674
Obligations en devises étrangères	2'078	4'638
Obligations convertibles	49	101
Actions Suisse	32'376	28'797
Actions Étranger	679	647
Fonds immobilier	23'064	22'760
Microcrédits	19'669	19'863
Total titres	228'549	214'480

Les titres englobent des placements affectés pour un montant de 5'861 KCHF (exercice précédent 4'620 KCHF). Leur cession et l'utilisation des produits sont définies.

2.3.2. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	2017	2016
Prêts et hypothèques actives envers des tiers	874	517
Prêts et hypothèques actives envers des parties liées	321	375
Actifs provenant de la réserve des cotisations d'employeur	20'951	20'641
Total autres immobilisations financières	22'146	21'533
Total immobilisations financières	250'695	236'013

2.4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Année 2017	Terrains	Bâti-Immeubles de placement	Installations et agencements	Acomptes et immobilisations en construction	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Total	
Coûts d'acquisition ou valeurs brutes actuelles								
01.01.2017	18'841	382'190	9'650	9'172	31'383	18'717	893	470'846
Entrées	639	1'686	-	666	15'322	3'097	855	22'265
Sorties	-2	-281	-	-3'788	-115	-525	-68	-4'779
Reclassifications	2'250	2'911	-	-	-5'161	-	-	-
31.12.2017	21'728	386'506	9'650	6'050	41'429	21'289	1'680	488'332
Corrections de valeur cumulées								
01.01.2017	-	-202'889	-151	-7'397	-	-12'766	-705	-223'908
Amortissements planifiés	-	-7'941	-151	-673	-	-2'043	-304	-11'112
Sorties	-	190	-	3'789	-	353	68	4'400
31.12.2017	-	-210'640	-302	-4'281	-	-14'456	-941	-230'620
Valeurs comptables nettes								
01.01.2017	18'841	179'301	9'499	1'775	31'383	5'951	188	246'938
31.12.2017	21'728	175'866	9'348	1'769	41'429	6'833	739	257'712

Année 2016	Terrains	Bâti-Immeubles de placement	Installations et agencements	Acomptes et immobilisations en construction	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Total	
Coûts d'acquisition ou valeurs brutes actuelles								
01.01.2016	19'166	373'426	-	8'453	28'107	18'202	836	448'190
Entrées	-	-	9'650	1'299	13'613	2'311	162	27'035
Sorties	-325	-1'551	-	-580	-22	-1'796	-105	-4'379
Reclassifications	-	10'315	-	-	-10'315	-	-	-
31.12.2016	18'841	382'190	9'650	9'172	31'383	18'717	893	470'846
Corrections de valeur cumulées								
01.01.2016	-	-195'672	-	-7'231	-	-12'620	-600	-216'123
Amortissements planifiés	-	-7'949	-151	-747	-	-1'926	-181	-10'954
Sorties	-	732	-	581	-	1'780	76	3'169
31.12.2016	-	-202'889	-151	-7'397	-	-12'766	-705	-223'908
Valeurs comptables nettes								
01.01.2016	19'166	177'754	-	1'222	28'107	5'582	236	232'067
31.12.2016	18'841	179'301	9'499	1'775	31'383	5'951	188	246'938

Les immobilisations corporelles englobent des immobilisations affectées pour un montant de 2'952 KCHF (exercice précédent 3'014 KCHF). Leur cession et leur utilisation sont limitées.

2.5. DETTES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS

	2017	2016
Dettes résultant de livraisons et de prestations envers des tiers	4'532	6'905
Dettes résultant de livraisons et de prestations envers la Confédération, les cantons et les communes	818	531
Total des dettes résultant de livraisons et de prestations	5'350	7'436

La diminution des dettes résultant de livraisons et de prestations envers des tiers concerne surtout un déplacement dans les autres comptes de régularisation passifs.

2.6. AUTRES DETTES À COURT TERME

	2017	2016
Autres dettes envers des tiers	4'881	4'196
Autres dettes envers la Confédération, les cantons et les communes	14'140	16'904
Autres dettes envers des parties liées	46	933
Prêts de tiers	19	31
Total des autres dettes à court terme	19'086	22'064

Les autres dettes envers la Confédération, les cantons et les communes résultent principalement de l'activité d'aide aux réfugiés. Il s'agit de paiements anticipés par le canton de Berne pour des prestations qui sont fournies l'année suivante.

2.7. PROVISIONS

en KCHF	Cadeaux d'ancienneté	Autres provisions	Total
Valeur comptable au 01.01.2016	0	0	0
Constitution	0	2'006	2'006
Utilisation	0	0	0
Dissolution	0	0	0
Contre-passation	0	0	0
Valeur comptable au 31.12.2016	0	2'006	2'006
Valeur comptable au 01.01.2017	0	2'006	2'006
Constitution	1'325	154	1'479
Utilisation	0	-734	-734
Dissolution	0	0	0
Contre-passation	0	0	0
Valeur comptable au 31.12.2017	1'325	1'426	2'751
dont provisions à court terme	274	496	770
dont provisions à long terme	1'051	930	1'981

En 2017, une provision pour des cadeaux d'ancienneté futurs a été constituée pour la première fois.

2.8. COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIFS

	2017	2016
Frais de chauffage et d'exploitation, acomptes	1'096	994
Comptes de régularisation passifs pour vacances / heures supplémentaires	2'383	1'993
Autres comptes de régularisation passifs	6'739	4'166
Total comptes de régularisation passifs	10'218	7'153

L'augmentation des autres comptes de régularisation passifs concerne surtout un déplacement depuis les dettes résultant de livraisons et de prestations envers des tiers.

2.9. DETTES FINANCIÈRES À LONG TERME

	2017	2016
Hypothèques Fondation Schwarz	5'600	5'600
Hypothèques cantons et communes	3'000	3'000
Hypothèques autres	250	0
Total dettes financières à long terme	8'850	8'600

2.10. CONTRIBUTIONS DES POUVOIRS PUBLICS – IMMOBILIER

Année 2017	01.01.17	Entrées	Sorties	Dissolution	31.12.2017
Confédération	4'961	256	-	-453	4'764
Cantons	10'957	268	-	-723	10'502
Communes	417	-	-	-76	341
Total	16'335	524	-	-1'252	15'607

Année 2016	01.01.16	Entrées	Sorties	Dissolution	31.12.2016
Confédération	5'572	-	-	-611	4'961
Cantons	11'642	33	-	-718	10'957
Communes	492	-	-	-75	417
Total	17'706	33	-	-1'404	16'335

Étant donné que les contributions de la Confédération, des cantons et des communes à des investissements sont en recul, leur dissolution est supérieure aux entrées.

3. EXPLICATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EXPLOITATION (EN KCHF)

3.1. DONS

	2017	2016
Dons en général (y c. appel annuel)	14'331	23'207
Total dons non affectés	14'331	23'207
Dons Travail socio-pastoral (y c. membres)	11'279	11'025
Dons Œuvre sociale	4'747	1'604
Dons Aide aux réfugiés	271	666
Dons Brocante	18	12
Dons Développement international	2'209	1'982
Collecte des marmites (affectée aux activités sociales locales)	1'080	1'206
Total dons affectés	19'604	16'495
Total dons	33'935	39'702

Le montant supérieur des dons en général lors de l'exercice précédent est lié au don de quatre immeubles d'habitation d'une valeur de 9'650 KCHF.

Les dons œuvre sociale augmentent sur la base d'une donation unique de la part d'une fondation pour l'achat de l'immeuble de l'institution Obstgarten à Rombach, AG.

3.2. HÉRITAGES/LEGS

	2017	2016
Héritages/legs affectés	7'094	8'323
Héritages/legs non affectés	7'908	4'719
Total héritages/legs	15'002	13'042

En raison de quelques gros héritages et dons, ces montants sont soumis à des fluctuations d'année en année.

3.3. CONTRIBUTIONS DU SECTEUR PUBLIC

	2017	2016
Mandats de prestations publics Travail socio-pastoral	840	785
Mandats de prestations publics Œuvre sociale	32'045	33'134
Mandats de prestations publics Aide aux réfugiés	42'304	42'298
Contributions de la Confédération pour des projets de développement	869	962
Total contributions du secteur public	76'058	77'179

La diminution des mandats de prestations publics œuvre sociale résulte principalement d'un déplacement dans les produits de prestations de service œuvre sociale (en raison d'un nouveau système de financement dans le canton de Vaud).

3.4. PRODUITS DE PRESTATIONS DE SERVICE

	2017	2016
Produits de prestations de service en général	782	538
Produits de prestations de service Travail socio-pastoral	2'985	3'071
Produits de prestations de service Œuvre sociale	60'493	57'165
Produits de prestations de service Aide aux réfugiés	4'706	4'518
Produits de prestations de service Brocante	1'472	1'353
Total produits de prestations de service	70'438	66'645

L'augmentation des produits de prestations de service œuvre sociale résulte d'un développement des prestations ainsi que d'un déplacement de contributions du secteur public dans les produits de prestations de service (en raison d'un nouveau système de financement dans le canton de Vaud).

3.5. VENTE DE MARCHANDISES

	2017	2016
Vente de marchandises en général	27	6
Vente de marchandises Travail socio-pastoral	664	694
Vente de marchandises Œuvre sociale	12	11
Vente de marchandises Brocante	21'656	20'874
Total vente de marchandises	22'359	21'585

3.6. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	2017	2016
Autres produits d'exploitation en général	673	834
Autres produits d'exploitation Travail socio-pastoral	1'004	1'249
Autres produits d'exploitation Œuvre sociale	1'660	2'591
Autres produits d'exploitation Aide aux réfugiés	1'679	976
Autres produits d'exploitation Brocante	159	60
Autres produits d'exploitation Immobilier	4'493	4'808
Total autres produits d'exploitation	9'668	10'518

Les autres produits d'exploitation Travail socio-pastoral comprennent principalement des recettes provenant de la location de locaux du Travail socio-pastoral à des tiers.

Les autres produits d'exploitation Œuvre sociale comprennent principalement des recettes provenant de la location à des tiers de locaux d'institutions et des produits des ventes de cafétérias et de kiosques.

Les autres produits d'exploitation Immobilier comprennent principalement des recettes provenant de la location d'immeubles à usage mixte à des tiers ainsi que des produits de cessions.

Total produits d'exploitation	227'460	228'671
--------------------------------------	----------------	----------------

3.7. CHARGES D'EXPLOITATION

Activités	%	Total charges d'exploitation en KCHF	Contributions et donations versées	Charges de personnel	Charges d'exploitation	Amortissements
Travail socio-pastoral	13.1%	28'441	897	17'081	7'616	2'847
Œuvre sociale	44.9%	97'860	631	71'247	20'064	5'918
Aide aux réfugiés	23.1%	50'331	25'433	18'414	5'998	486
Brocantes	9.2%	19'943	0	12'371	6'976	596
Développement international	2.7%	5'931	4'781	944	204	2
Autriche/Hongrie	0.3%	603	546	56	1	0
Biens immobiliers	0.7%	1'605	0	0	588	1'017
Total charges de projets	94.0%	204'714	32'288	120'113	41'447	10'866
Charge de collecte de fonds et de publicité générales	2.2%	4'838	0	1'207	3'625	7
Charges administratives	3.8%	8'216	0	6'334	1'642	239
Total charges administratives, de collecte de fonds et de publicité générales	6.0%	13'054	0	7'541	5'267	246
Total	100.0%	217'768	32'288	127'654	46'714	11'112

Activités	%	Total charges d'exploitation en KCHF	Contributions et donations versées	Charges de personnel	Charges d'exploitation	Amortissements
Travail socio-pastoral	13.3%	28'160	1'002	16'599	7'714	2'845
Œuvre sociale	45.0%	95'453	678	69'310	19'529	5'936
Aide aux réfugiés	22.1%	46'969	21'484	17'809	7'357	319
Brocantes	9.5%	20'103	0	12'436	7'002	665
Développement international	2.6%	5'506	4'351	980	173	2
Autriche/Hongrie	0.3%	615	560	50	5	0
Biens immobiliers	1.0%	2'159	330	0	811	1'018
Total charges de projets	93.8%	198'965	28'405	117'184	42'591	10'785
Charge de collecte de fonds et de publicité générales	2.3%	5'000	0	970	4'023	7
Charges administratives	3.9%	8'250	0	5'834	2'254	162
Total charges administratives, de collecte de fonds et de publicité générales	6.2%	13'250	0	6'804	6'277	169
Total	100.0%	212'215	28'405	123'988	48'868	10'954

MÉTHODE APPLIQUÉE POUR LES CHARGES ADMINISTRATIVES, LES CHARGES DE COLLECTE DE FONDS ET DE PUBLICITÉ GÉNÉRALES (Y COMPRIS LES CHARGES DE PERSONNEL)

La présentation de la structure de coûts de l'Armée du Salut Suisse se fonde sur la méthode de calcul des charges administratives de la fondation ZEWO.

Les charges de projets englobent toutes les dépenses contribuant directement à la réalisation de l'objectif de la fondation.

Les charges de collecte de fonds et de publicité générales représentent les coûts de toutes les activités de la fondation pour la collecte de fonds.

Sont inscrites dans les charges administratives les dépenses qui contribuent seulement indirectement aux prestations de projets et de service de la fondation et ne sont pas directement perceptibles par le groupe cible. Elles garantissent cependant la fonction de base de la fondation (Direction de l'Armée du Salut Suisse, gestion centrale des Finances et du Personnel, Communication et Direction des départements opérationnels du Travail socio-pastoral et de l'Œuvre sociale).

3.8. RÉSULTAT FINANCIER

	2017	2016
Produits financiers		
Produits provenant d'intérêts et de dividendes	3'075	3'110
Gains de cours	6'363	2'177
Total produits financiers	9'438	5'287
Charges financières		
Charges d'intérêts tiers	-7	-2
Frais, taxes, redevances	-452	-498
Pertes de cours	-695	-2'942
Charges d'intérêts fonds affectés	-766	-430
Total charges financières	-1'920	-3'872
Résultat financier	7'518	1'415

Au moyen d'une large diversification des placements, la politique de placements de l'Armée du Salut Suisse a pour but d'assurer la sécurité, le rendement ainsi que le besoin de liquidités nécessaires.

L'amélioration du résultat financier résulte avant tout des gains de cours des placements financiers.

3.9. VARIATION DU CAPITAL DES FONDS

	2017	2016
Prélèvements sur les fonds affectés	31'029	21'434
Attribution aux fonds affectés	-23'165	-15'953
Total variation du capital des fonds	7'864	5'481

3.10. VARIATION DU CAPITAL LIÉ

	2017	2016
Prélèvements sur le capital lié	15'909	11'779
Attribution au capital lié	-38'718	-31'467
Total variation du capital lié	-22'809	-19'688

3.11. VARIATION DU CAPITAL LIBRE

	2017	2016
Prélèvements sur le capital libre	0	0
Attribution au capital libre	-2'265	-3'664
Total variation du capital libre	-2'265	-3'664

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Sont réputées parties liées les organisations indépendantes sur le plan juridique, ainsi que les personnes physiques suivantes: l'Armée du Salut Autriche, l'Armée du Salut Hongrie, le Quartier Général international de l'Armée du Salut à Londres, la Fondation de prévoyance de l'Armée du Salut Suisse ainsi que les membres du Conseil de fondation et de la Direction. Les transactions avec des parties liées sont soumises aux mêmes conditions que les transactions avec des tiers.

Les transactions importantes suivantes avec des parties liées ont été effectuées (en KCHF) (pour les transactions avec la Fondation de prévoyance de l'Armée du Salut Suisse, cf. le point 4.7):

	2017	2016
Contribution au Quartier Général international	176	184
Contribution au World Mission Fund	1'050	1'000
Contribution à l'Armée du Salut Autriche/Hongrie	603	615

La contribution au Quartier Général international de l'Armée du Salut sert à financer la Direction internationale de l'Armée du Salut à Londres. La contribution de l'Armée du Salut Suisse au World Mission Fund constitue une contribution de solidarité pour le co-financement de l'Armée du Salut dans ses Territoires à faibles revenus, principalement dans les pays du Sud.

En Suisse, l'Armée du Salut dépend d'une direction unique. À l'exception de l'indemnité du président du Conseil de fondation de 59 KCHF (exercice précédent 57 KCHF), les autres membres n'ont pas reçu d'indemnités monétaires pour leur mandat. Le total des coûts salariaux versés aux sept membres de la Direction s'élève à 622 KCHF (exercice précédent 631 KCHF). Ces montants comprennent les salaires bruts tels que mentionnés sur le certificat de salaire sans les allocations familiales.

Le avoirs et obligations résultant de transactions avec des parties liées à la date de clôture du bilan sont visibles dans les explications relatives au bilan (voir paragraphe 2).

4.2. PRESTATIONS GRATUITES

L'Armée du Salut Suisse reçoit des denrées alimentaires, en particulier du lait en poudre pour l'aide d'urgence. Les dons en nature de la Confédération, sous forme de produits laitiers sont comptabilisés à la valeur marchande (322 KCHF contre 323 pour l'exercice précédent) dans les présents comptes annuels consolidés. En outre, les postes, les établissements sociaux, l'aide aux réfugiés et le service des prisons ont reçu des dons en nature d'un montant de 1'149 KCHF (exercice précédent 1'159 KCHF). Les marchandises reçues par les brocantes de l'Armée du Salut ne sont pas portées au bilan, mais figurent dans les comptes annuels consolidés dans la rubrique «Vente de marchandises Brocante» au moment de leur vente.

Le travail bénévole des membres et amis de l'Armée du Salut est essentiel à l'accomplissement de la mission de l'Armée du Salut. Lors de l'exercice sous revue, 38'507 jours ont été accomplis bénévolement dans le travail socio-pastoral (exercice précédent 35'455 jours), 1'060 jours dans l'œuvre sociale (exercice précédent 902 jours), 7'063 jours dans l'aide aux réfugiés (exercice précédent 6'750 jours), 545 jours dans le développement international (exercice précédent 136 jours) et 6'737 jours dans les brocantes (exercice précédent 5'659 jours).

4.3. RAPPORT DE PERFORMANCE

Le rapport annuel détaillé de l'Armée du Salut Suisse fait office de rapport de performance.

4.4. ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

Il n'existe aucun engagement conditionnel.

4.5. ACTIFS MIS EN GAGE AINSI QUE LE TYPE DE GAGE

Les comptes annuels consolidés incluent des immeubles grevés par des restrictions à la propriété foncière à hauteur de 26'852 KCHF (exercice précédent 27'332 KCHF). L'Armée du Salut a constitué des hypothèques et des cédulas hypothécaires pour un montant de 10'961 KCHF (exercice précédent 10'441 KCHF) sur ces immeubles à titre de sûreté envers des tiers et les pouvoirs publics.

4.6. CONTRATS PLURIANNUELS

Lors de l'exercice sous revue, l'Armée du Salut Suisse possédait des engagements non inscrits au bilan d'un montant de 25'701 KCHF (exercice précédent 21'377 KCHF) relatifs à des contrats dont le délai de résiliation est supérieur à un an. Il s'agit pour l'essentiel de contrats de bail à long terme, ainsi que de contrats de services pour immeubles. Les échéances de ces engagements sont les suivantes:

	2017	2016
1 an	7'860	6'946
2-5 ans	16'926	13'694
> 5 ans	915	737
Total	25'701	21'377

4.7. INSTITUTION DE PRÉVOYANCE

Réserve de cotisations d'employeur (RCE)	Valeur nominale	Renoncia-tion à l'utilisation	Bilan		Constitu-tion pour		Utilisation		Bilan		Résultats de la RCE dans les charges de personnel	
			31.12.2017	2017	31.12.2017	2017	2017	31.12.2016	2017	2016		
Fondation de prévoyance Armée du Salut Suisse	20'951	0	20'951	310	0	20'641	0	0				

La réserve de cotisation d'employeur d'un montant de 20'951 KCHF sera consacrée à des versements ordinaires de cotisations à la Fondation de prévoyance.

Avantage / engagement économique et charges de prévoyance	Excédent de couv. / décou-vert	Participation écono-mique de l'entité		Variation par rapport à l'exercice précédent	Cotisations ajustées à la période	Charges de pré-voiance dans les charges de personnel	
		31.12.2017	31.12.2016			2017	2016
Plans de prévoyance avec excédent de cou-verture	0	0	0	0	9'463	9'463	9'692

Il n'existe pas d'avantage économique ni d'engagement économique liés à l'institution de prévoyance à porter au bilan, selon la définition de la norme Swiss GAAP RPC 16.

4.8. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

À notre connaissance, aucun événement important pouvant avoir une influence sur les comptes annuels 2017 consolidés ne s'est produit après la date de clôture.

Les comptes annuels 2017 consolidés ont été approuvés par l'organe compétent début juin 2018.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION AU CONSEIL DE FONDATION DE L'ARMÉE DU SALUT SUISSE, BERNE



Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de Fondation Armée du Salut Suisse

Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Fondation Armée du Salut Suisse, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe (pages 8 - 18) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017. Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément à Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats selon les dispositions de Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

Rolf Johner
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Michael Brügger
Expert-réviseur

Bern, le 5 juin 2018

Notre foi

Tout ce que fait l'Armée du Salut est ancré dans la foi. La confiance que l'Armée du Salut a en un Dieu aimant et bienveillant se manifeste par son amour pour l'humanité et par ses actions concrètes face à la détresse humaine.

Déclaration de mission

L'Armée du Salut est un mouvement international et fait partie de l'Eglise chrétienne universelle.

Son message se fonde sur la Bible. Son ministère est motivé par l'amour de Dieu.

Sa mission consiste à annoncer l'Évangile de Jésus-Christ et à soulager, en Son nom, sans distinction aucune, les détresses humaines.

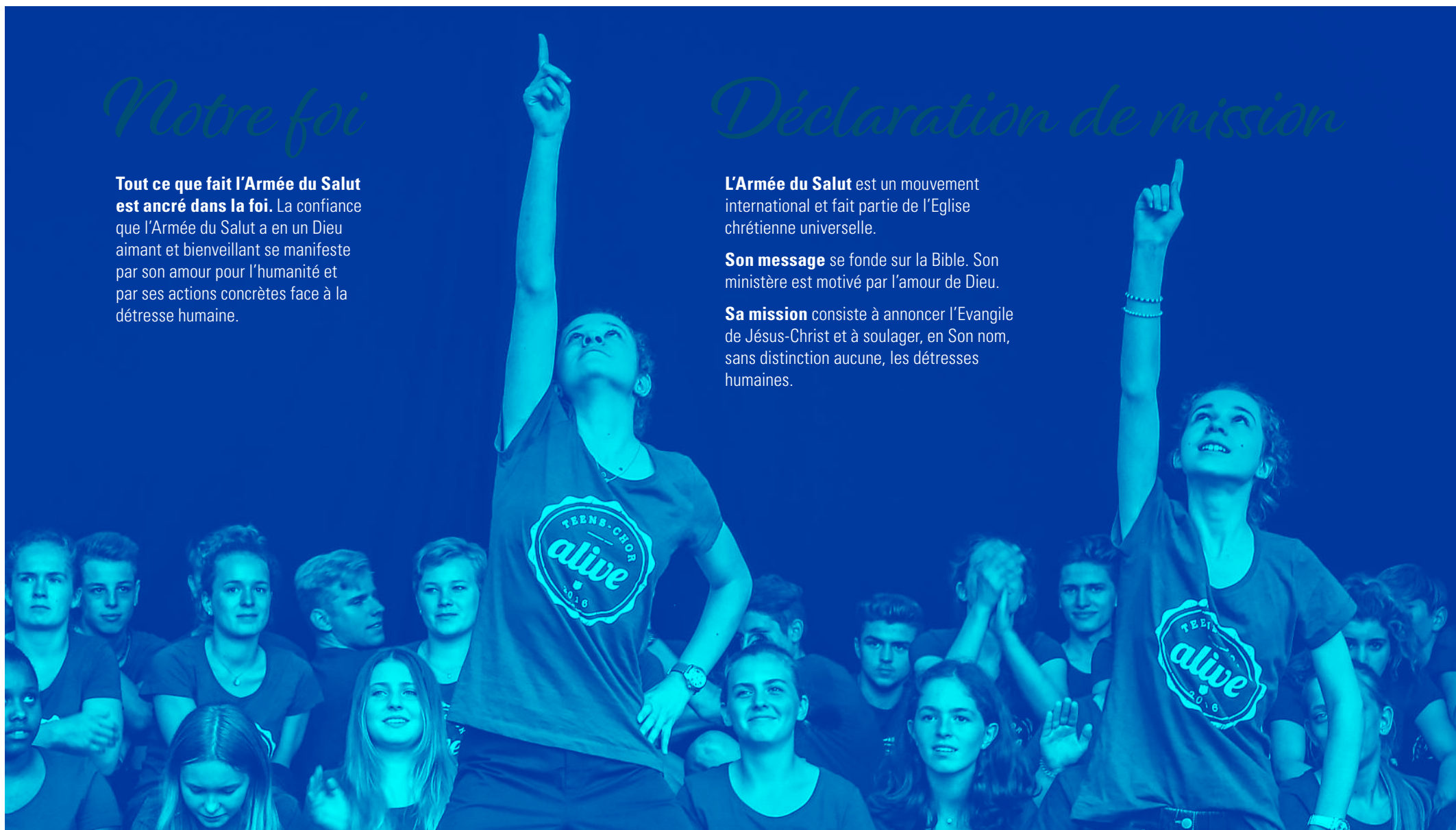


Image (sur cette page et la page de titre): Corinne Gygax



IMPRESSUM

Armée du Salut

Chef de territoire

Quartier Général Suisse,
Autriche & Hongrie

William Booth, fondateur
Général André Cox, Chef mondial (jusqu'au 2.8.2018)
Général Brian Peddle, Chef mondial (dès le 3.8.2018)

Commissaire Massimo Paone

Laupenstrasse 5, 3001 Berne
CCP 30-444222-5 | armeedusalut.ch

Responsable
Rédaction

Coordination
Graphisme
Impression

Philipp Steiner
Florina German (responsable), Livia Hofer,
Elsbeth Cachelin, Sébastien Goetschmann
Daniel Oester
martin grafik, Thomas Martin
Rub Media AG, Wabern/Berne, rubmedia.ch

 facebook.com/heilsarmee.armeedusalut

 youtube.com/swissRedShield

 @swissRedShield

 heilsarmee.armeedusalut



armeedusalut.ch/rapportannuel